

Information financière relative au second semestre et à l'exercice 2024

Poursuite de la performance commerciale et forte progression de l'EBITDAaL, grâce à l'intégration opérationnelle réussie de VOO

- Base clients mobiles postpayés +4,4 % / Base clients câble 3,5 % en glissement annuel
- Chiffre d'affaires +0,9 % au S2 / +1,7 % sur l'exercice 2024 en glissement annuel sur une base comparable
- EBITDAaL +7,0 % au S2 / +10,1 % sur l'exercice 2024 en glissement annuel sur une base comparable

Éléments opérationnels marquants

- Le lancement de nos nouveaux portefeuilles au début du semestre a rencontré un vif succès, comme en atteste la performance commerciale mobile
- **Ajout net de 74k clients postpayés** sur le semestre, portant le nombre total d'abonnés à 3,5 millions, soit une hausse de 4,4 %. Nos deux marques Orange, avec leur nouveau portefeuille, ainsi que notre marque hey!, ont été très bien accueillies par nos clients.
- Nos offres sur le câble nous ont permis d'enregistrer **17k ajouts nets sur la période**, portant le nombre d'abonnés à 1 021k en fin de période (+3,5 % en glissement annuel)

Chiffres-clés opérationnels du groupe Orange Belgium

	rapporté		Variation rapportée
	S2 2023	S2 2024	
Base clients abonnements mobiles (en milliers)	3 320	3 467	4,4%
Ajouts nets (en milliers)	71	74	3,8%
Base clients câble (en milliers)	987	1021	3,5%
Ajouts nets (en milliers)	26	17	-34,2%

Éléments financiers marquants

- Le chiffre d'affaires total pour l'exercice a atteint 1 993,7 millions d'euros, soit une amélioration de +1,7 % en glissement annuel
- L'EBITDAaL a connu une progression de 10,1 % pour l'exercice, soutenu par la réalisation des synergies résultant de l'acquisition de VOO (notamment le transfert vers le réseau Orange des clients mobiles de VOO), par de nouvelles mesures d'optimisation des coûts et par une bonne performance commerciale
- **Les eCapex ont augmenté de 1,4 % pour l'exercice sur une base comparable**, ce qui résulte de la mise en œuvre du contrat de partage de réseaux, du déploiement de la 5G et de la mise à niveau du réseau câblé pour assurer la couverture du réseau Gigabit

Chiffres-clés financiers du groupe Orange Belgium en millions d'euros	rapporté		comparable		Variation		rapporté		comparable		Variation		Variation	
	S2 2023	S2 2023	S2 2024	S2 2023	rapportée	comparable	2023	2023	2024	2023	rapportée	comparable	2024	comparable
Chiffre d'affaires consolidé	1 009,0	1 007,6	1 016,1	1 007,6	0,7%	0,9%	1 749,5	1 961,1	1 993,7	1 961,1	14,0%	1,7%	1 993,7	1 961,1
Services facturés aux clients	823,0	785,6	806,6	785,6	-2,0%	2,7%	1 355,1	1 552,3	1 600,8	1 552,3	18,1%	3,1%	1 600,8	1 552,3
EBITDAaL	272,6	272,4	291,4	272,4	6,9%	7,0%	451,3	494,3	544,3	494,3	20,6%	10,1%	544,3	494,3
marge (% du chiffre d'affaires)	27,0%	27,0%	28,7%	27,0%	166 bp	164 bp	25,8%	25,2%	27,3%	25,2%	150 bp	209 bp	27,3%	25,2%
eCapex ²	-194,9	-194,9	-188,4	-194,9	-3,3%	-3,3%	-304,1	-362,8	-368,0	-362,8	21,0%	1,4%	-368,0	-362,8
Cash-flow opérationnel ajusté ³	77,7	77,5	103,0	77,5	32,6%	32,9%	147,2	131,5	176,3	131,5	19,7%	34,0%	176,3	131,5
Résultat net consolidé	4,6	4,6	34,8	4,6	655,2%		-10,8	-18,5	17,2	-18,5	-259,9%	-193,2%	17,2	-18,5
Endettement financier net	2 224,0	2 224,0	1 904,9	2 224,0			2 224,0		1 904,9				1 904,9	

1. Les eCapex s'entendent hors frais d'acquisition de fréquences

2. Cash-flow opérationnel ajusté défini comme EBITDAaL – eCapex hors frais d'acquisition de fréquences

Xavier Pichon, Chief Executive Officer, commente :

Nous sommes très heureux de présenter les résultats de l'exercice 2024, qui témoignent de notre engagement indéfectible à proposer les meilleures offres de télécommunications du marché belge. Les initiatives que nous avons prises sur la période, notamment notre partenariat avec Netflix et l'introduction de nos nouveaux portefeuilles, ont été très bien accueillies par nos clients. Ces efforts attestent de notre résolution à améliorer l'expérience client et à maintenir notre position de leader sur ce marché très concurrentiel.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, nous nous employons à tirer le meilleur parti possible de la mise en commun de nos atouts et à continuer de nous adapter aux nouvelles réalités du marché. Notre stratégie « Lead the Future » est plus que jamais la clé de notre réussite future. Nous sommes résolus à proposer la technologie la plus avancée, notamment une connectivité fixe et mobile inégalée, des améliorations dans la technologie 5G, la cybersécurité, tout en assurant une expérience client cohérente grâce à des stratégies de commercialisation agiles et à un portefeuille innovant. Le développement durable demeure au cœur de notre modèle économique, et nous donnons la priorité à l'inclusion numérique et à la neutralité carbone dans toutes nos activités. Nous entendons promouvoir une culture de compétence et de talent et maintenir notre excellence financière, ce qui nous donne les moyens d'innover de manière à maintenir notre place d'acteur de référence dans l'environnement dynamique actuel.

Antoine Chouc, CFO, ajoute :

Les résultats financiers pour 2024 attestent de la solidité de notre performance et de l'exécution de notre stratégie dans un environnement de marché concurrentiel. La priorité donnée à l'efficacité opérationnelle, à la réalisation des synergies et aux investissements stratégiques nous a permis d'enregistrer une solide performance financière.

Notre chiffre d'affaires a atteint près de 2 milliards d'euros pour l'exercice, soit une progression de 1,7 % en glissement annuel, portée notamment par la hausse des services facturés au client (+3,1 % sur un an).

Notre EBITDAaL a enregistré une progression exceptionnelle de 10,1 % pour 2024, dépassant notre objectif initial. Nous sommes parvenus à réaliser cette performance en dépassant nos objectifs de synergies après l'acquisition de VOO, ce qui illustre la réussite de l'intégration des deux sociétés. Ces synergies sont essentielles pour préserver notre avantage concurrentiel et maintenir notre performance dans la durée.

Les nouveaux investissements que nous avons réalisés pour continuer de proposer les technologies les plus avancées ont porté le montant total des eCapex à 368 millions d'euros. La mise en œuvre du contrat de partage de réseaux est en bonne voie. Nous avons poursuivi la modernisation du réseau HFC pour la couverture Gigabit, notamment dans les zones rurales grâce aux subventions, et engagé le déploiement de la fibre (FTTH).

Dividende au titre de 2024

Le Groupe Orange Belgium veille à trouver un juste équilibre entre une politique de dividende adéquate pour ses actionnaires et le maintien d'une situation financière saine, tout en se gardant une marge de manœuvre suffisante pour investir dans sa stratégie convergente, étendre son réseau et saisir d'autres opportunités de croissance. Le Conseil d'administration d'Orange Belgium ne proposera pas de dividende au titre de l'exercice 2024 pour préserver sa trésorerie afin de satisfaire les exigences futures de fonds propres.

Perspectives pour 2025

La Société table sur un EBITDAaL compris entre 545 millions d'euros et 565 millions d'euros. Le montant total des eCapex en 2025 devrait se situer entre 365 millions d'euros et 385 millions d'euros.

Nouveau calendrier financier

7 mai	Assemblée générale des actionnaires
3 juillet	Début de la période de blackout
24 juillet	Résultats financiers du S1 2025 (7h00 CET) - Communiqué de presse
24 juillet	Résultats financiers du S1 2025 (10h00 CET) - Conférence téléphonique

Il s'agit d'un calendrier provisoire, sujet à modifications

Table des matières

1.	Principaux éléments marquants	4
1.1	Éléments marquants opérationnels	4
1.2	Éléments marquants sur le plan réglementaire.....	4
2.	Commentaires relatifs à la situation financière	5
2.1	Comptes consolidés du groupe Orange Belgium	5
2.2	Etat consolidé du résultat global	5
2.3	Liquidité et ressources en capital	6
2.4	Activités du groupe Orange Belgium, par secteur d'activité	7
2.4.1.	Belgique.....	7
2.4.2.	Luxembourg	8
3.	Risques financiers et gestion du risque	9
4.	Litiges	9
5.	Événements postérieurs à la clôture du second semestre 2024	9
6.	Rémunération des actionnaires.....	9
7.	Perspectives	9
8.	Calendrier financier 2025	9
9.	Conférence téléphonique	10
10.	Actions.....	10
11.	États financiers consolidés.....	11
11.1	Compte de résultats consolidé	11
11.2	État consolidé de la situation financière	12
11.3	État consolidé des flux de trésorerie	13
11.4	État consolidé des variations des capitaux propres.....	14
11.5	Information sectorielle.....	15
12.	Procédures des commissaires aux comptes	17
13.	Glossaire.....	18
14.	À propos d'Orange Belgium.....	20

1. Principaux éléments marquants

1.1 Éléments marquants opérationnels

- **En juillet, Orange Belgium a lancé sa toute nouvelle carte prépayée Tempo**
Orange Belgium a lancé sa toute nouvelle carte prépayée Tempo, au prix de 10 euros et incluant 3 000 minutes d'appel gratuites vers les clients Orange, VOO et hey! L'utilisateur a 100 % de liberté : il ne paie que ce qu'il consomme et dispose de nombreuses options, dont un Data Boost jusqu'à 14 Go pour 14 euros. La nouvelle carte prépayée Tempo est disponible en ligne et en magasin.
- **En octobre, Orange Belgium a renforcé son offre de divertissement en proposant Netflix !**
Netflix est désormais proposé sur l'ensemble de la gamme d'Orange Belgium (mobile, fixe et TV). Cette intégration profonde au sein de l'entreprise est une première en Belgique. Le partenariat avec Netflix s'inscrit dans la stratégie « Lead the Future » d'Orange Belgium en tant qu'opérateur de télécommunications, qui s'appuie sur la force de son réseau fixe à large bande de première qualité offrant un internet ultra-rapide pour fournir à ses clients des services internet et TV de premier plan. Cette approche met également l'accent sur la diffusion et la curation de contenu de haute qualité et responsable.
- **En novembre, Orange Belgium et Ericsson ont bouclé un projet innovant d'automatisation du découpage 5G**
Orange Belgium et Ericsson ont annoncé la réussite d'un projet innovant d'automatisation du découpage 5G. Financée par le SPF Economie dans le cadre de son programme « Telecom to the next level - towards sustainable and innovative solutions », cette initiative innovante est un bond en avant majeur dans l'orchestration du réseau 5G et concrétise une automatisation de bout en bout des tranches de réseau - un catalyseur clé pour de futures applications d'entreprise.
- **Fin novembre, Orange Belgium a lancé les solutions Mobile Serenity pour une tranquillité d'esprit totale pour toute la famille**
En réponse à la demande croissante de sécurité numérique, Orange Belgium a introduit des solutions de sécurité mobile de pointe. Mobile Serenity et Mobile Serenity Plus & Plus Child visent à fournir aux clients d'Orange une protection sans faille, basée sur le réseau, pour une navigation mobile plus sûre et une expérience en ligne sécurisée.
- **En décembre, hey! a révu ses prix et ses forfaits de données mobiles et introduit une plateforme de fidélisation smart pour ses clients**
Fidèle à son ADN, la marque de nouvelle génération d'Orange Belgium suit l'évolution des conditions de marché et des besoins de sa clientèle comme il l'a fait à plusieurs reprises au cours des dernières années. Une fois encore, les offres mobiles revues de hey! sont les meilleures sur le marché belge, proposant des tarifs concurrentiels et des appels et des SMS illimités, tout en s'ajustant à la diversité des besoins en données de l'ensemble de ses clients belges grâce à ses réseaux 4G et 5G de pointe.
Tous les abonnés hey! peuvent bénéficier d'un accès à une plateforme de fidélisation exclusive, offrant des bons d'achat et des codes promo pour de grandes marques, directement dans leur espace client. Pour ce faire, hey! s'est associé à Monizze, le premier challenger numérique sur le marché des chèques sociaux et, avec sa plateforme Dealzz, un leader dans les plateformes de fidélité.
- **Le 16 décembre, Orange Belgium a lancé son service internet par satellite**
Orange Belgium élargit sa gamme de solutions de connectivité à haut débit. La nouvelle offre « Orange Satellite », lancée en collaboration avec Nordnet, permet aux clients belges de bénéficier d'un internet haut débit, même dans les endroits les plus reculés, pour 49 euros par mois. Cette dernière offre de connectivité souligne la signature de marque « Orange est là ».

1.2 Éléments marquants sur le plan réglementaire

- **Revue de l'analyse du marché de la large bande et de la radiodiffusion télévisuelle**
Le 26 juillet 2024, Wyre et Proximus, en collaboration avec Telenet et Fiberklaar, ont annoncé avoir signé un protocole d'accord non contraignant en vue d'une éventuelle collaboration future concernant les réseaux fixes dans une grande partie de la Flandre. À la même date, l'IBPT a annoncé que l'Autorité nationale de la concurrence (ABC-BMA) examinera cet accord en étroite collaboration avec l'IBPT et que, si l'accord répond aux exigences de l'IBPT et de l'ABC-BMA, la régulation ex-ante de la zone géographique couverte par l'accord ne sera probablement plus nécessaire. Cette enquête est toujours en cours.

Dans son projet de plan de travail pour 2025, l'IBPT vise à lancer une consultation sur une analyse mise à jour du marché de la large bande et de la radiodiffusion télévisuelle au quatrième trimestre 2025.
- **Extension de la licence 2,6 GHz**
Suite à une consultation à la mi-2024, l'IBPT a décidé le 7 janvier 2025 de prolonger les licences 2,6 GHz pour Orange Belgium, Proximus, Citymesh Air et Telenet Group. Les droits d'utilisation d'Orange Belgium de 2x20 MHz dans cette bande sont prolongés de la mi-2027 jusqu'au 30 juin 2032 pour un droit de licence unique de 6.667.200 €, dû en juillet 2027.
- **Entrée en vigueur de nouvelles exigences réglementaires**

La décision de l'IBPT impliquant que les utilisateurs finaux peuvent librement choisir le modem de leur choix est entrée en vigueur le 1er novembre 2024. La loi sur les compensations pour les utilisateurs finaux en cas d'incidents réseau / pannes de service est entrée en vigueur en novembre 2024. Cette loi est contestée devant la cour constitutionnelle par Proximus. Orange et Telenet soutiennent l'appel. L'arrêté royal visant à lutter contre la fraude basée sur l'abus de numéros mobiles et fixes est entré en vigueur en septembre pour les numéros fixes et en décembre pour les numéros mobiles.

2. Commentaires relatifs à la situation financière

2.1 Comptes consolidés du groupe Orange Belgium

Groupe Orange Belgium : compte de résultats consolidé en millions d'euros	rapporté	comparable		Variation	Variation	rapporté	comparable		Variation	Variation
	S2 2023	S2 2023	S2 2024	rapportée	comparable	2023	2023	2024	rapportée	comparable
Chiffre d'affaires	1009,0	1007,6	1016,1	0,7%	0,9%	1749,5	1961,1	1993,7	14,0%	1,7%
Belgique	979,7	978,2	986,2	0,7%	0,8%	1691,3	1902,9	1933,6	14,3%	1,6%
Luxembourg	39,1	39,1	39,4	0,8%	0,8%	76,8	76,8	77,1	0,4%	0,4%
Élimination intra-groupe	-9,8	-9,7	-9,5	-3,3%	-2,5%	-18,6	-18,6	-16,9	-8,8%	-8,8%
EBITDAaL	272,6	272,4	291,4	6,9%	7,0%	451,3	494,3	544,3	20,6%	10,1%
Belgique	264,9	264,7	283,0	6,8%	6,9%	436,0	478,9	528,8	21,3%	10,4%
Luxembourg	7,7	7,7	8,4	9,4%	9,4%	15,4	15,4	15,5	1,1%	1,1%
marge (% du chiffre d'affaires)	27,0%	27,0%	28,7%	166 bp	164 bp	25,8%	25,2%	27,3%	150 bp	209 bp

2.2 Etat consolidé du résultat global

Groupe Orange Belgium : chiffre d'affaires consolidé

en millions d'euros	rapporté	comparable		Variation	Variation	rapporté	comparable		Variation	Variation
	S2 2023	S2 2023	S2 2024	rapportée	comparable	2023	2023	2024	rapportée	comparable
Convergence	295,6	285,1	308,3	4,3%	8,2%	456,0	561,0	611,1	34,0%	8,9%
Mobile seul	317,0	313,6	299,4	-5,6%	-4,5%	622,3	620,6	602,9	-3,1%	-2,9%
Fixe seul	189,2	167,1	170,5	-9,9%	2,1%	233,1	330,8	336,0	44,1%	1,6%
Services informatiques & Intégration	21,2	19,8	28,3	33,5%	43,0%	43,7	39,9	50,9	16,3%	27,4%
Services facturés aux clients	823,0	785,6	806,6	-2,0%	2,7%	1355,1	1552,3	1600,8	18,1%	3,1%
Vente d'équipements	104,1	104,0	115,7	11,2%	11,3%	176,5	185,0	197,6	12,0%	6,8%
Services aux opérateurs	101,6	100,5	78,4	-22,8%	-22,0%	190,9	195,5	164,5	-13,8%	-15,9%
Autres revenus	-19,7	17,5	15,3	-177,9%	-12,3%	27,0	28,3	30,9	14,5%	9,1%
Chiffre d'affaires	1009,0	1007,6	1016,1	0,7%	0,9%	1749,5	1961,1	1993,7	14,0%	1,7%

Charges opérationnelles hors coûts de financement de contrat de location

en millions d'euros	rapporté	comparable		Variation	Variation	rapporté	comparable		Variation	Variation
	S2 2023	S2 2023	S2 2024	rapportée	comparable	2023	2023	2024	rapportée	comparable
Coûts directs	-362,2	-360,8	-343,7	-5,1%	-4,7%	-639,5	-683,4	-660,4	3,3%	-3,4%
Charges de personnel	-125,1	-124,5	-128,4	2,6%	3,1%	-215,6	-247,7	-251,4	16,6%	1,5%
Coûts indirects y compris le droit d'utilisation d'actifs dont, dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-245,9	-249,9	-249,7	1,5%	-0,1%	-437,5	-529,9	-531,8	21,5%	0,4%
	-31,6	-31,6	-30,2			-59,5	-62,5	-61,2		
	-733,3	-735,2	-721,8	-1,6%	-1,8%	-1 292,6	-1 461,0	-1 443,6	11,7%	-1,2%

Rapprochement de l'EBITDAaL et du résultat net en millions d'euros

	S2 2023	S2 2024	2023	2024
EBITDAaL	272,6	291,4	451,3	544,3
Marge (% du chiffre d'affaires)	27,0%	28,7%	25,8%	27,3%
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0,3	0,2	0,4	0,4
Perte de valeur des immobilisations corporelles	-1,2	-0,6	-1,4	-0,8
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-193,7	-207,8	-333,3	-411,5
Frais de restructuration, d'intégration et d'acquisition	-16,4	-7,5	-43,8	-19,4
Coûts de financement de contrat de location	3,1	3,0	5,6	5,8
Résultat opérationnel (EBIT)	64,7	78,8	78,8	118,8
Résultat financier	-59,0	-57,3	-81,0	-114,5
Résultat courant avant impôts (PBT)	5,7	21,5	-2,2	4,3
Impôts	-1,1	13,3	-8,6	12,9
Résultat net consolidé	4,6	34,8	-10,8	17,2

2.3 Liquidité et ressources en capital

Les principaux indicateurs utilisés par le Groupe pour analyser ses flux de trésorerie sont le cash-flow opérationnel ajusté et le cash-flow organique. Le cash-flow opérationnel ajusté se définit comme l'EBITDAaL après déduction des eCapex.

Le cash-flow organique mesure le flux net de trésorerie généré par l'activité, diminué des eCapex et des remboursements des dettes locatives, augmenté du produit des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles, et retraité des paiements pour l'acquisition de licences de télécommunication.

Le cash-flow organique des activités télécoms correspond au flux net de trésorerie généré par l'activité diminué (i) des remboursements des dettes locatives et des dettes sur actifs financés (ii) des acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, nettes de la variation des dettes fournisseurs d'immobilisations, (iii) hors licences de télécommunications décaissées et hors effet des principaux litiges décaissés (et encaissés).

Cash-flow opérationnel ajusté

en millions d'euros	S2 2023	S2 2024	2023	2024
EBITDAaL	272,6	291,4	451,3	544,3
eCAPEX ¹	-194,9	-188,4	-304,1	-368,0
Cash-flow opérationnel ajusté²	77,7	103,0	147,2	176,3

1. Les eCapex s'entendent hors frais d'acquisition de fréquences

2. Cash-flow opérationnel ajusté défini comme EBITDAaL – eCapex hors frais d'acquisition de fréquences

Rapprochement du cash-flow organique

en millions d'euros	S2 2023	S2 2024	2023	2024
Résultat net consolidé	4,6	34,8	-10,8	17,2
Éléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie	514,9	294,3	497,6	619,6
Variation du besoin en fonds de roulement	-258,1	-23,6	-12,9	-8,9
Autres décaissements nets	-64,6	-66,0	-96,7	-125,0
Flux net de trésorerie généré par l'activité	196,8	239,5	377,3	502,8
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-194,9	-188,4	-304,1	-368,5
Paiements anticipés sur les subventions d'investissement	0,0	24,2	0,0	-8,5
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs d'immobilisations	-32,4	-44,1	-198,8	-27,5
Remboursements des dettes locatives	-29,4	-28,2	-56,5	-57,0
Cash-flow organique	-59,8	3,0	-182,1	41,8
Élimination des licences de télécommunication payées	62,6	0,1	201,4	10,2
Cash-flow organique des activités télécom	2,8	3,1	19,3	51,9

Endettement net

en millions d'euros, fin de période	31.12.2023	31.12.2024
Disponibilités et quasi-disponibilités		
Disponibilités	-47,7	-58,2
Quasi-disponibilités	0,0	0,0
	-47,7	-58,2
Passif financiers		
Emprunts inter-sociétés à court terme	10,4	54,7
Emprunts bancaires à court terme	57,7	21,4
Put option Nethys SA	279,0	0,0
Emprunts bancaires à long terme	81,0	40,3
Emprunts inter-sociétés à long terme	1 843,7	1 846,7
	2 271,8	1 963,1
Dette nette (Emprunts et dettes assimilées - Disponibilités et quasi-disponibilités)	2 224,1	1 904,9

2.4 Activités du groupe Orange Belgium, par secteur d'activité

Le détail des activités du groupe Orange Belgium se présente comme suit :

2.4.1. Belgique

Services sur les réseaux câblés

Belgique: données opérationnelles relatives aux services câblés (en milliers, sauf indication contraire)

	S2 2023	S2 2024	Variation		S2 2023	S2 2024
Base clients câble				Ajouts nets		
Base clients câble B2C	905	939	3,8%	Base clients câble B2C	21	13
Base clients câble B2B	83	82	-0,9%	Base clients câble B2B	5	4
	987	1021	3,5%		26	17

Services mobiles

Belgique: données opérationnelles relatives aux services mobiles (en milliers, sauf indication contraire)

	S2 2023	S2 2024	Variation		S2 2023	S2 2024
Clients mobiles				Ajouts nets		
Forfaits	3 320	3 467	4,4%	Forfaits	71	74
Prépayés	329	275	-16,6%	Prépayés	-19	-34
M2M	2 804	3 869	38,0%	M2M	486	482
	6 453	7610	17,9%		538	522

Analyse financière

Belgique: principales données financières en millions d'euros

	S2 2023	S2 2024	Variation	2023	2024	Variation
Convergence	295,6	308,3	4,3%	456,0	611,1	34,0%
Mobile seul	297,8	278,8	-6,4%	583,4	562,6	-3,6%
Fixe seul	184,9	165,7	-10,4%	224,8	326,8	45,4%
Services informatiques & Intégration	20,9	28,4	35,8%	43,4	50,8	16,9%
Services facturés aux clients	799,3	781,2	-2,3%	1 307,7	1 551,3	18,6%
Vente d'équipements	96,3	107,8	11,9%	161,9	183,3	13,2%
Vente en gros	96,9	74,2	-23,4%	181,4	155,1	-14,5%
Autres revenus	-12,7	23,0	-280,3%	40,4	43,9	8,9%
Chiffre d'affaires	979,7	986,2	0,7%	1 691,3	1 933,6	14,3%
EBITDAaL	270,5	283,0	4,6%	436,0	528,8	21,3%
marge (% du chiffre d'affaires)	27,6%	28,7%	109 bp	25,8%	27,3%	157 bp

2.4.2. Luxembourg

Analyse opérationnelle

Luxembourg : données opérationnelles relatives aux services mobiles (en milliers)

	S2 2023	S2 2024
Clients mobiles	244	258

Analyse financière

Luxembourg : principales données financières

en millions d'euros	S2 2023	S2 2024	Variation	2023	2024	Variation
Mobile seul	19,2	20,6	7,5%	38,9	40,3	3,6%
Fixe seul	4,3	4,8	13,9%	8,3	9,1	10,1%
Services informatiques & Intégration	0,3	-0,1	-128,6%	0,3	0,1	-66,7%
Services facturés aux clients	23,7	25,4	7,0%	47,5	49,5	4,3%
Vente d'équipements	7,8	8,0	2,3%	14,6	14,3	-2,0%
Services aux opérateurs	7,5	6,0	-20,0%	14,7	13,3	-9,7%
Autres revenus	0,0	0,0		0,0	0,0	
Chiffre d'affaires	39,1	39,4	0,8%	76,8	77,1	0,4%
EBITDAaL	7,7	8,4	9,1%	15,4	15,5	1,1%
Marge (% du chiffre d'affaires)	19,7%	21,3%	161 bp	20,0%	20,1%	14 bp

3. Risques financiers et gestion du risque

Aucun changement n'est intervenu par rapport aux informations contenues dans le rapport annuel 2023.

4. Litiges

■ Mâts

Certaines communes et provinces perçoivent, depuis 1997, une redevance annuelle sur les pylônes, mâts ou antennes situés sur leur territoire. Orange Belgium continue à déposer des réclamations à l'encontre des avis d'imposition relatifs à ces redevances. Ces derniers sont actuellement contestés devant les tribunaux civils (tribunaux de première instance - chambre fiscale et cours d'appel).

Le 6 juin 2024, le Gouvernement wallon et les opérateurs mobiles Proximus, Telenet, Orange Belgium et Insky ont signé un accord concernant la taxe sur les pylônes en Région wallonne pour la période 2023-2026, renouvelable pour 2027 sous réserve de l'accord de toutes les parties. Les opérateurs s'engagent à verser, en tant que secteur, 2,5 millions d'euros pour l'année 2023 et 6 millions d'euros par an pour les années 2024, 2025 et 2026 à la Région wallonne.

Les taxes locales, que les communes et les provinces pourraient imposer durant ces années, sont déductibles de ces montants, jusqu'à certains plafonds annuels.

La clé de répartition, permettant de déterminer la part de ces montants annuels à supporter par chaque opérateur, est définie chaque année par les opérateurs mobiles sur la base d'un accord mutuel en fonction du nombre de pylônes et de mâts possédés par chaque opérateur et de la présence de chaque opérateur sur les sites situés sur le territoire wallon. Pour 2023, la clé de répartition pour Orange Belgium est de 37,24 %, et pour 2024 de 34,74 %.

Entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2026, Orange Belgium investira également un montant supplémentaire de 15 millions d'euros dans l'infrastructure de télécommunication en Région wallonne.

Il est convenu de ne pas établir de taxes régionales wallonnes sur les infrastructures de télécommunication durant la période 2023-2026. De plus, les communes et les provinces seront découragées d'imposer des taxes sur les infrastructures de télécommunication durant la période 2023-2026.

■ Accès au réseau câblé de Coditel Brabant (Telenet)

Suite au paiement par Orange Belgium de la provision relative aux coûts de set-up, Coditel Brabant (Telenet) a été en défaut de fournir l'accès à son réseau câblé dans le délai réglementaire de 6 mois. Ce défaut combiné au manque d'avancement sur le développement d'un service de gros effectif a poussé Orange Belgium à lancer une action judiciaire fin décembre 2016 à l'encontre de Coditel/Telenet pour manquement à ses obligations réglementaires. Considérant que la mise en œuvre d'une solution technique était toujours en cours au début de 2018, la procédure a été mise en suspens. L'affaire est réactivée et Telenet a déposé ses conclusions le 6 mars 2020. Les audiences ont eu lieu en octobre 2021 et le Tribunal a statué le 8 décembre 2021 que Telenet avait enfreint la réglementation en n'accordant pas l'accès à son réseau à Orange Belgium. Le Tribunal a mandaté un expert pour calculer le préjudice résultant de l'infraction de Telenet. L'expert a déposé son rapport et ses honoraires devant le tribunal le 18 novembre 2022. Après une audience sur les aspects procéduraux de l'affaire le 18 septembre 2023, le tribunal a décidé que l'affaire pourra être plaidée sur le fond le 30 septembre 2024 et le 7 octobre 2024. On s'attend à ce que le dossier soit clôturé au premier trimestre 2025.

5. Événements postérieurs à la clôture du second semestre 2024

A l'issue d'une consultation à l'été 2024, l'IBPT a décidé le 7 janvier 2025 de prolonger les droits d'utilisation d'Orange Belgium, Proximus, Citymesh Air et Telenet Group dans la bande de fréquences 2,6 GHz. Les droits d'utilisation dans la bande 2x20 MHz octroyés à Orange Belgium sont reconduits à partir du 30 juin 2027 jusqu'au 30 juin 2032 moyennant le versement d'une redevance unique d'un montant de 6 667 200 euros, due en juillet 2027.

6. Rémunération des actionnaires

Le Groupe Orange Belgium veille à trouver un juste équilibre entre une politique de dividende adéquate pour ses actionnaires et le maintien d'une situation financière saine, tout en se gardant une marge de manœuvre suffisante pour investir dans sa stratégie convergente, étendre son réseau et saisir d'autres opportunités de croissance. Le Conseil d'administration d'Orange Belgium ne proposera pas de dividende au titre de l'exercice 2024 pour préserver sa trésorerie afin de satisfaire les exigences futures de fonds propres.

7. Perspectives

La Société table sur un EBITDAaL compris entre 545 millions d'euros et 565 millions d'euros. Le montant total des eCapex en 2025 devrait se situer entre 365 millions d'euros et 385 millions d'euros.

8. Calendrier financier 2025

7 mai	Assemblée générale des actionnaires
3 juillet	Début de la période de blackout
24 juillet	Résultats financiers du S1 2025 (7h00 CET) - Communiqué de presse
24 juillet	Résultats financiers du S1 2025 (10h00 CET) - Conférence téléphonique

Il s'agit d'un calendrier provisoire, sujet à modifications

9. Conférence téléphonique

Date : 7 février 2025
Heure : 10h00 (CET), 09h00 (UK), 04h00 (US/NY)
Conférence téléphonique : [Orange Belgium : résultats de l'exercice 2024](https://corporate.orange.be/fr/informations-financières/résultats-financiers)
<https://corporate.orange.be/fr/informations-financières/résultats-financiers>
Veillez à vous connecter 10 minutes avant le début de la conférence téléphonique.

10. Actions

Les volumes des transactions et cours de clôture se basent sur les transactions effectuées sur NYSE Euronext Bruxelles.

	S2 2023	S2 2024
Transactions		
Cours de clôture moyen (en euros)	13,6	14,7
Volume quotidien moyen	6 117	3 963
Valeur quotidienne moyenne (en millions d'euros)	0,1	0,1
Actions et capitalisation		
Nombre total d'actions (en millions)	59,9	67,4
Cours de clôture (en euros)	13,5	14,8
Capitalisation boursière (en millions d'euros)	809,2	1 000,4

11. États financiers consolidés

11.1 Compte de résultats consolidé

en millions d'euros	31.12.2023	31.12.2024
Services facturés aux clients	1 355,1	1 600,8
Convergence	456,0	611,1
Mobile seul	622,3	602,9
Fixe seul	233,1	336,0
Services informatiques & Intégration	43,7	50,9
Vente d'équipements	176,5	197,6
Vente en gros	190,9	164,4
Autres revenus	27,0	30,9
Chiffre d'affaires consolidé	1 749,5	1 993,7
Achat de matériel	-213,9	-234,0
Autres coûts directs	-427,7	-414,8
Pertes de valeur sur les créances clients et des autres débiteurs, y compris d'actifs de contrats	2,2	-11,6
Coûts directs	-639,5	-660,4
Coûts de personnel	-215,6	-251,4
Dépenses commerciales	-50,5	-57,2
Autres dépenses IT et réseau	-174,1	-201,0
Frais immobiliers	-18,4	-24,2
Frais généraux	-110,3	-147,9
Autres produits indirects	45,7	35,7
Autres coûts indirects	-70,4	-76,0
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-59,5	-61,2
Coûts indirects	-437,5	-531,8
Frais de restructuration, d'intégration et d'acquisition	-43,8	-19,4
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-333,3	-411,5
Pertes de valeur des immobilisations corporelles	-1,4	-0,8
Quote-part dans le profit (la perte) des sociétés associées	0,4	0,4
Résultat opérationnel (EBIT)	78,8	118,9
Résultat financier	-81,0	-114,6
Charges financières	-81,0	-114,6
Revenus financiers	0,0	0,0
Résultat courant avant impôts (PBT)	-2,2	4,3
Impôts	-8,6	12,9
Résultat net consolidé	-10,8	17,2
Résultat net consolidé part du Groupe	0,0	22,2
Intérêts minoritaires	-10,8	-5,0
État du Résultat Global Consolidé		
Résultat des activités poursuivies et de la période	-10,8	17,2
Autres éléments du résultat global (couverture de flux de trésorerie net de taxes)	-15,8	-4,6
Résultat global de l'ensemble consolidé	-26,6	12,6
Part du groupe dans le résultat global consolidé de la période	-15,5	16,6
Partie du résultat global total attribuable aux participations minoritaires	-11,1	-4,0
Résultat de base par action (en EUR)	0,00	0,33
Nombre moyen pondéré des actions ordinaires (hors actions propres)	59 944 757	67 412 205
Résultat dilué par action (en EUR)	0,00	0,33
Nombre moyen pondéré dilué des actions ordinaires (hors actions propres)	59 944 757	67 412 205

11.2 État consolidé de la situation financière

en millions d'euros	31.12.2023	31.12.2024
ACTIF		
Ecarts d'acquisition	751,2	751,2
Autres immobilisations incorporelles	907,2	861,9
Immobilisations corporelles	1 787,5	1 803,9
Droits d'utilisation des actifs loués	200,8	172,4
Titres mis en équivalence	6,6	7,0
Actifs financiers non courants	1,4	1,7
Autres actifs non courants	1,2	2,4
Actifs d'impôts différés	6,8	7,5
Total actifs non courants	3 662,7	3 608,0
Stocks	51,4	34,8
Créances clients	217,9	220,8
Autres actifs liés aux contrats conclus avec des clients	100,7	117,9
Actifs financiers courants	0,0	2,1
Actifs dérivés courants	0,5	0,2
Autres actifs courants	15,0	5,7
Impôts et taxes d'exploitation actifs	0,7	0,6
Actifs d'impôt exigible	4,7	9,2
Charges constatées d'avance	24,3	18,8
Disponibilités et quasi-disponibilités	47,7	58,2
Total de l'actif courant	462,9	468,3
Total de l'actif	4 125,6	4 076,3
PASSIF		
Capital social	131,7	148,1
Apport en capital supplémentaire	0,0	136,8
Réserve légale	13,2	14,8
Réserves (hors réserve légale)	519,6	659,5
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	664,5	959,2
Total des capitaux propres	664,5	959,2
Passifs financiers non courants	1 924,7	1 887,0
Passifs locatifs non courants	155,2	150,4
Passifs dérivés non courants	9,4	16,9
Dettes fournisseurs d'immobilisations non courantes	144,8	138,7
Avantages du personnel non courants	3,2	3,2
Provisions pour démantèlement non courantes	54,5	54,2
Autres passifs non courants	36,2	38,9
Impôts différés passifs	65,5	55,1
Total des passifs non courants	2 393,5	2 344,4
Dettes fournisseurs d'immobilisations courantes	77,4	59,5
Dettes fournisseurs	283,2	286,1
Passifs financiers courants	347,0	76,1
Passifs locatifs courants	49,6	29,7
Passifs dérivés courants	0,5	0,2
Avantages du personnel courants	58,5	63,2
Provisions pour démantèlement courantes	7,5	5,6
Provisions pour restructuration courantes	3,4	5,9
Autres passifs courants	18,1	11,0
Impôts et taxes d'exploitation passifs	133,6	151,2
Impôt sur les sociétés	20,9	17,9
Passif lié aux contrats conclus avec des clients	67,6	65,6
Produits constatés d'avance	0,3	0,7
Total des passifs courants	1 067,6	772,7
Total du passif	4 125,6	4 076,3

11.3 État consolidé des flux de trésorerie

en millions d'euros	31.12.2023	31.12.2024
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net de l'ensemble consolidé	-10,8	17,2
Ajustements pour réconcilier le bénéfice net (perte) avec la trésorerie générée par les opérations		
Impôts et taxes d'exploitation	26,9	32,8
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	333,3	411,5
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	59,5	61,2
Perte de valeur des actifs non courants	1,4	0,8
Résultat de cession	-1,0	-1,1
Dotations (reprises) des provisions	-9,7	0,5
Résultat des entités mises en équivalence	-0,4	-0,4
Impôt sur les sociétés	8,6	-12,9
Résultat financier	81,0	114,6
Écarts de change nets et instruments dérivés opérationnels	0,1	0,7
Rémunération en actions	0,1	0,2
Pertes de valeur sur les créances clients et autres débiteurs, y compris d'actifs de contrats	-2,2	11,6
	497,6	619,6
Variation du besoin en fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des stocks bruts	-2,6	4,1
Diminution (augmentation) des créances clients brutes	38,8	-15,1
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs	-39,6	1,7
Variations des autres actifs liés aux contrats conclus avec des clients	-15,2	-17,5
Variations du passif lié aux contrats conclus avec des clients	3,2	-2,0
Variations des autres éléments d'actif et de passif	2,4	19,8
	-12,9	-8,9
Autres décaissements nets		
Impôts et taxes d'exploitation décaissés	-6,7	-14,8
Intérêts décaissés nets et effet taux des dérivés net	-78,2	-106,0
Impôt sur les sociétés décaissé	-11,7	-4,2
	-96,7	-125,0
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	377,3	502,8
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions (cessions) d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-304,1	-368,5
Paiements anticipés sur les subventions d'investissement	0,0	-8,5
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs d'immobilisations	-198,8	-27,5
Produits de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0,0	0,5
Investissements dans les sociétés contrôlées et entreprises acquises, nets de la trésorerie acquise	-1 373,4	0,0
Produits de la vente de titres d'investissement et d'entreprises, nets des liquidités vendues	1,5	0,0
Diminution (augmentation) des placements et autres actifs financiers	0,0	-2,1
Flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement	-1 874,8	-406,1
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Emissions d'emprunts non courants	1 751,6	3,4
Remboursements d'emprunts non courants	-14,7	-45,0
Remboursement des dettes locatives	-56,5	-57,0
Augmentation (diminution) des découverts bancaires et des emprunts à court terme	-170,6	12,5
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère	-0,4	0,0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 509,4	-86,1
Variation nette des disponibilités et quasi-disponibilités	11,8	10,5
Disponibilités et quasi-disponibilités à l'ouverture		
dont disponibilités des activités poursuivies	35,9	47,7
dont quasi-disponibilités des activités poursuivies	0,0	0,0
Variation monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités	11,8	10,5
Disponibilités et quasi-disponibilités à la clôture		
dont disponibilités des activités poursuivies	47,7	58,2
dont quasi-disponibilités des activités poursuivies	0,0	0,0
Cash-flow organique (*)	-182,1	41,8
Cash-flow organique des activités télécom (**)	19,3	51,9

* Le cash-flow organique correspond au flux net de trésorerie généré par l'activité diminué des investissements industriels/eCapex et remboursement des dettes locatives, augmenté du produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, et retraité des paiements effectués pour l'acquisition de licences de télécommunication.

** Le cash-flow organique des activités télécom correspond au flux net de trésorerie généré par l'activité diminué (i) des remboursements des dettes locatives et des dettes sur actifs financés (ii) des acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, nettes de la variation des dettes fournisseurs d'immobilisations, (iii) hors licences de télécommunications décaissées et hors effet des principaux litiges décaissés (et encaissés).

11.4 État consolidé des variations des capitaux propres

en millions d'euros	Capital social	Apport en capital	Réserve légale	Bénéfice reporté	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2023	131,7		13,2	519,6	664,5
Résultat net de la période				17,2	17,2
Autres éléments du résultat global retraité				-4,6	-4,6
Résultat net de la période				12,6	12,6
Autres			1,6	-1,5	0,1
Plan de rémunération en actions				0,2	0,2
Exercice de l'option put Nethys S.A.	16,4	136,8		128,6	281,8
Solde au 31 décembre 2024	148,1	136,8	14,8	659,5	959,2

en millions d'euros	Capital social	Apport en capital	Réserve légale	Bénéfice reporté	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2022	131,7		13,2	544,1	689,0
Résultat net de la période				-10,8	-10,8
Autres éléments du résultat global retraité				-15,8	-15,8
Résultat net de la période				-26,6	-26,6
Autres				2,0	2,0
Plan de rémunération en actions				0,1	0,1
Solde au 31 décembre 2023	131,7		13,2	519,6	664,5

11.5 Information sectorielle

en millions d'euros, 31 décembre 2024				Élimination	Groupe
	Belgique	Luxembourg	interco	Orange	Belgium
Services facturés aux clients	1 551,3	49,5	0,0		1 600,8
Convergence	611,1	0,0	0,0		611,1
Mobile seul	562,6	40,3	0,0		602,9
Fixe seul	326,8	9,1	0,0		336,0
Services informatiques & Intégration	50,8	0,1	0,0		50,9
Vente d'équipements	183,3	14,3	0,0		197,6
Services facturés aux opérateurs	155,1	13,3	-3,9		164,5
Autres revenus	43,9	0,0	-13,1		30,9
Chiffre d'affaires consolidé	1 933,6	77,1	-16,9		1 993,7
Coûts directs	-643,4	-33,9	16,9		-660,4
Charges de personnel	-242,5	-8,9	0,0		-251,4
Coûts indirects, dont	-513,1	-18,7	0,0		-531,8
Impôts et taxes d'exploitation	-31,0	-1,8	0,0		-32,8
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-57,5	-3,7	0,0		-61,2
Autres frais de restructuration	-19,4	0,0	0,0		-19,4
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-400,1	-11,4	0,0		-411,5
Perte de valeur des immobilisations corporelles	-0,8	0,0	0,0		-0,8
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0,4	0,0	0,0		0,4
Résultat d'exploitation	114,7	4,2	0,0		118,9
Résultat net financier	-114,1	-0,4	0,0		-114,5
Résultat courant avant impôts (PBT)	0,5	3,8	0,0		4,3
Impôts	12,5	0,4	0,0		12,9
Résultat net	13,1	4,1	0,0		17,2

en millions d'euros, 31 décembre 2023				Élimination	Groupe
	Belgique	Luxembourg	interco	Orange	Belgium
Services facturés aux clients	1 307,7	47,5	0,0		1 355,1
Convergence	456,0	0,0	0,0		456,0
Mobile seul	583,4	38,9	0,0		622,3
Fixe seul	224,8	8,3	0,0		233,1
Services informatiques & Intégration	43,4	0,3	0,0		43,7
Vente d'équipements	161,9	14,6	0,0		176,5
Services facturés aux opérateurs	181,4	14,7	-5,2		190,9
Autres revenus	40,4	0,0	-13,4		27,0
Chiffre d'affaires consolidé	1 691,3	76,8	-18,6		1 749,5
Coûts directs	-624,1	-34,0	18,6		-639,5
Charges de personnel	-207,1	-8,5	0,0		-215,6
Coûts indirects, dont	-418,6	-18,9	0,0		-437,5
Impôts et taxes d'exploitation	-25,0	-1,8	0,0		-26,9
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-55,3	-4,2	0,0		-59,5
Autres frais de restructuration	-43,8	0,0	0,0		-43,8
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-323,3	-10,0	0,0		-333,3
Perte de valeur des écarts d'acquisition	0,0	0,0	0,0		0,0
Perte de valeur des immobilisations corporelles	-1,4	0,0	0,0		-1,4
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0,4	0,0	0,0		0,4
Résultat d'exploitation	73,5	5,3	0,0		78,8
Résultat net financier	-80,5	-0,5	0,0		-81,0
Résultat courant avant impôts (PBT)	-7,0	4,8	0,0		-2,2
Impôts	-7,1	-1,6	0,0		-8,6
Résultat net	-14,0	3,3	0,0		-10,8

en millions d'euros, 31 décembre 2024	Belgique	Luxembourg	Élimination interco	Groupe Orange Belgium
EBITDAaL	528,8	15,5	0,0	544,3
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0,4	0,0	0,0	0,4
Perte de valeur des immobilisations corporelles	-0,8	0,0	0,0	-0,8
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-400,1	-11,4	0,0	-411,5
Frais de restructuration, d'intégration et d'acquisition	-19,4	0,0	0,0	-19,4
Frais d'intérêt de location	5,8	0,0	0,0	5,8
Résultat opérationnel	114,7	4,2	0,0	118,9
Résultat financier	-114,2	-0,4	0,0	-114,6
Résultat courant avant impôts	0,5	3,8	0,0	4,3
Impôts	12,5	0,4	0,0	12,9
Résultat net consolidé	13,0	4,1	0,0	17,2

en millions d'euros, 31 décembre 2023	Belgique	Luxembourg	Élimination interco	Groupe Orange Belgium
EBITDAaL	436,0	15,4	0,0	451,3
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0,4	0,0	0,0	0,4
Perte de valeur des écarts d'acquisition	0,0	0,0	0,0	0,0
Perte de valeur des immobilisations corporelles	-1,4	0,0	0,0	-1,4
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-323,3	-10,0	0,0	-333,3
Autres frais de restructuration	-43,8	0,0	0,0	-43,8
Frais d'intérêt de location	5,6	0,0	0,0	5,6
Résultat opérationnel	73,5	5,3	0,0	78,8
Résultat financier	-80,5	-0,5	0,0	-81,0
Résultat courant avant impôts	-7,0	4,8	0,0	-2,2
Impôts	-7,1	-1,6	0,0	-8,6
Résultat net consolidé	-14,0	3,3	0,0	-10,8

12. Procédures des commissaires aux comptes

Les comptes audités de l'exercice clos le 31 décembre 2024 seront publiés en mars 2025 dans le rapport annuel d' Orange Belgium SA.

La société Deloitte Bedrijfsrevisoren - Réviseurs d'Entreprises, représentée par Nico Houthaève, a confirmé que les travaux d'audit, qui sont terminés quant au fond, n'ont pas révélé, dans les informations comptables comprises dans le communiqué annuel, d'inexactitude significative.

13. Glossaire

KPI Financiers

Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par offre	Chiffre d'affaires du groupe réparti entre services convergents, services mobiles, services fixes, services d'intégration et des technologies de l'information, de gros (wholesale), vente d'équipements et autres revenus.
Services facturés aux clients	Agrégation des chiffres d'affaires des services convergents, services mobiles, services fixes et services d'intégration et des technologies de l'information.
Services convergents	Chiffre d'affaires provenant des offres convergentes B2C (hors vente d'équipements). Une offre convergente est définie comme une offre combinant au moins un accès haut débit (xDSL, FTTx, câble ou fixe- 4G (LTE) avec verrouillage de cellule) et un contrat de téléphonie vocale mobile (à l'exclusion des MVNO : Mobile Virtual Network Operator). Le chiffre d'affaires des services convergents n'inclut pas les revenus d'itinérance des visiteurs et des entrants.
Services Mobile seul	Le chiffre d'affaires issu des offres mobiles (hors offres convergentes B2C et vente d'équipements) et de la connectivité M2M, hors revenus d'itinérance des visiteurs et des entrants.
Services Fixe seul	Le chiffre d'affaires des offres fixes (hors offres convergentes B2C et ventes d'équipements) incluant (i) l'accès à la large bande sur réseau fixe, (ii) l'accès à la bande étroite sur réseau fixe et (iii) l'infrastructure de données, les réseaux gérés et les appels téléphoniques entrants aux centres de relation avec la clientèle.
Services d'intégration et des technologies de l'information	Les revenus des services de collaboration (conseil, intégration, messagerie, gestion de projets), des services d'application (gestion de la relation client et applications d'infrastructure), des services d'hébergement, des services de cloud, des services de sécurité, des services M2M et de vidéoconférence. Cela comprend également les ventes d'équipements associées à la fourniture de ces services.
Services aux opérateurs	Les revenus générés par les opérateurs tiers pour (i) les services mobiles : les revenus entrants, l'itinérance des visiteurs, l'interconnexion mobile domestique (partage des réseaux et accord d'itinérance domestique) et MVNO, et pour (ii) les services «carriers» fixes.
Ventes d'équipements	Les revenus de toutes les ventes d'équipements mobiles et fixes, à l'exclusion (i) des ventes d'équipements associées à la fourniture de services d'intégration et des technologies de l'information, et (ii) des ventes d'équipements aux négociants et courtiers.
Autres revenus	Ils englobent (i) les ventes d'équipements aux courtiers et aux négociants, (ii) les revenus des services de portail et de publicité en ligne, (iii) les activités transversales et (iv) les autres revenus divers.

Éléments du compte de résultat

Données à base comparable	Des données à méthodes, périmètre et taux de change comparables sont présentées pour la période précédente. Le passage des données historiques aux données à base comparable consiste à conserver les résultats de la période écoulée et à retraiter les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent, dans le but de présenter, sur des périodes comparables, des données financières à méthodes, périmètre et taux de change comparables. La méthode utilisée est d'appliquer aux données de la période correspondante de l'exercice précédent, les méthodes et le périmètre de la période écoulée ainsi que les taux de change moyens utilisés pour le compte de résultat de la période écoulée. Les variations en données à base comparable permettent de refléter l'évolution organique de l'activité. Les données à base comparable ne constituent pas des agrégats financiers définis par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises.
EBITDAaL (EBITDA after Leases) (depuis le 1^{er} janvier 2019)	Résultat net des activités poursuivies avant impôt sur les sociétés, avant résultat financier hors intérêts sur dettes locatives, avant résultat des entités mises en équivalence, avant pertes de valeur des écarts d'acquisition et des actifs immobilisés, avant reprise des réserves de conversion des entités liquidées, avant effets liés aux prises de contrôle, avant dotations aux amortissements des actifs immobilisés, avant effets des principaux litiges, avant charges spécifiques de personnel, avant revue du portefeuille d'actifs immobilisés, de titres et d'activités, avant coûts des programmes de restructuration, avant coûts d'acquisition et d'intégration. L'EBITDAaL ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises.

Etat des flux de trésorerie

Cash-flow opérationnel ajusté	Il s'agit de l'EBITDAaL après déduction des eCapex.
Cash-flow organique	Le cash-flow organique correspond au flux net de trésorerie généré par les activités d'exploitation, après déduction des capex/eCapex et après remboursement des passifs de location, majoré des produits de la vente d'immobilisations corporelles, après ajustement pour tenir compte des paiements relatifs à l'acquisition de licences de télécommunication.
Cash-flow organique des activités télécom	Orange S.A. utilise le flux de trésorerie organique des activités de télécommunications comme mesure de la performance opérationnelle pour les activités de télécommunications dans leur ensemble. Le cash-flow organique des activités télécom correspond au flux net de trésorerie généré par l'activité diminuée (i) des remboursements des dettes locatives et des dettes sur actifs financés (ii) des acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, nettes de la variation des dettes fournisseurs d'immobilisations, (iii) hors licences de télécommunications décaissées et hors effet des principaux litiges décaissés (et encaissés). Le flux de trésorerie organique des activités de télécommunications n'est pas un agrégat financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises.
eCapex (depuis le 1^{er} janvier 2019)	Les dépenses d'investissements économiques correspondent aux investissements corporels et incorporels hors licences de télécommunication et hors actifs financés, diminués des prix de cession des actifs incorporels et corporels cédés. Les Capex ne constituent pas un agrégat financier défini par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises.
Licences de télécommunication décaissées	Décaissements liés aux acquisitions des licences et des spectres de fréquences.
Variations du Besoin en Fond de Roulement	Correspond à la variation des stocks nets, plus la variation des créances clients brutes, plus la variation des dettes aux fournisseurs, plus la variation des autres éléments du Besoin en Fonds de Roulement.
Autres éléments opérationnels	Principalement la compensation d'éléments non monétaires inclus dans l'EBITDA ajusté, d'éléments non inclus dans l'EBITDA ajusté, mais inclus dans le flux net de trésorerie généré par l'activité et la variation des dettes fournisseurs liées aux immobilisations.
Dettes nettes	Emprunts et dettes assimilées moins disponibilités et quasi-disponibilités.
Variation de la dette nette	Variation du niveau de la dette nette.

KPI opérationnels

Convergence

Base de clients convergents B2C	Le nombre de clients B2C titulaires d'une offre combinant au moins un accès haut débit (xDSL, FTTx, câble ou fixe-4G (fLTE) avec verrouillage de cellule) et un forfait de téléphonie vocale mobile (à l'exclusion des MVNO).
--	---

Mobile

Base clients mobile (hors MVNO)	Nombre de clients détenteurs d'une carte SIM active, y compris (i) M2M et (ii) les entreprises et Internet partout (hors MVNO).
Forfait	Client avec lequel Orange a un accord contractuel formel dont les frais d'accès et les utilisations additionnelles des services voix et données sont facturés mensuellement.
Prépayé	Client qui a signé un contrat avec Orange et qui paie en avance toute utilisation voix ou données en achetant des recharges dans des points de vente par exemple.
M2M (machine-to-machine)	Échange d'informations entre des machines, établi entre un système de contrôle central (serveur) et tout type d'équipement, via un ou plusieurs réseaux de communication.
Clients convergents B2C mobile	Nombre de lignes mobiles des clients convergents B2C.
Clients mobile seul	Nombre de clients mobile (voir la définition de ce terme) à l'exclusion des clients convergents mobile (voir la définition de ce terme).
Clients MVNO (Mobile Virtual Network Operator)	Clients d'un opérateur de réseau mobile virtuel hébergés sur les réseaux d'Orange.

Fixe

Nombre de lignes (cuivre + FTTH)	Nombre de lignes fixes exploitées par Orange.
Clients convergents haut débit B2C	Le nombre de clients B2C titulaires d'une offre combinant au moins un accès haut débit (xDSL, FTTx, câble ou fixe-4G (fLTE) avec verrouillage de cellule) et un forfait de téléphonie vocale mobile (à l'exclusion des MVNO).
Clients fixes haut débit	Nombre de clients fixes haut débit à l'exclusion des clients convergents haut débit (voir la définition de ce terme).

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation englobe les sociétés suivantes : Orange Belgium S.A. (100 %), la société luxembourgeoise Orange Communications Luxembourg S.A. (100 %), IRISnet S.C.R.L. (28,16 %), Smart Services Network S.A. (100 %), Walcom Business Solutions S.A. (100 %), A & S Partners S.A. (100 %), CC@PS B.V. (100 % consolidé jusqu'au 31 octobre 2023), MWingz S.R.L. (50 %), VOO S.A. (100 % consolidé depuis le 2 mai 2024), WBCC S.A. (100 % consolidé depuis le 2 mai 2024) et BeTV S.A. (100 % consolidé depuis le 2 mai 2024).

Arrondissement

En raison de l'arrondissement, les chiffres présentés peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux fournis et les pourcentages peuvent ne pas refléter précisément les chiffres absolus.

14. À propos d'Orange Belgium

Orange Belgium est l'un des principaux opérateurs de télécommunications sur le marché belge, avec un chiffre d'affaires de 1 993,7 millions d'euros, 3,5 millions de clients mobiles et plus de 1 million de clients haut débit fixe au 31 décembre 2024, et au Luxembourg, via sa filiale Orange Communications Luxembourg. Grâce à ses propres réseaux fixe et mobile, il propose tant aux clients résidentiels qu'au marché professionnel des services de connectivité fixes et mobiles et des offres convergentes (internet, téléphonie, télévision, y compris des contenus TV originaux : Be tv, VOOsport, etc.). Opérateur responsable, Orange Belgium investit pour réduire son empreinte écologique et promouvoir des pratiques numériques à la fois durables et inclusives. Orange Belgium est aussi un opérateur wholesale qui propose à ses partenaires l'accès à son infrastructure ainsi qu'un vaste portefeuille de services de connectivité et de mobilité, qui inclut des offres articulées autour du big data et de l'Internet of Things (IoT).

Orange Belgium est une filiale du groupe Orange, présent dans 26 pays avec une base totale de 292 millions de clients dans le monde au 30 septembre 2024. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business.

Orange Belgium est coté à la Bourse de Bruxelles (OBEL).

Pour plus d'informations, sur le web et votre mobile : corporate.orange.be, www.orange.be ou suivez nous sur X : [@pressOrangeBe](https://twitter.com/pressOrangeBe).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contact presse

Sven Adams – sven.adams@orange.com +32 (0)486 36 47 22
press@orange.be

Relations investisseurs :

Koen Van Mol - koen.vanmol@orange.com +32 (0)495 55 14 99
ir@orange.be